

Recupel collecte 123 tonnes d'appareils électriques usagés au cours de la première édition du Recupel on Tour

Bruxelles, 16 décembre 2013 – Recupel, l'organisme en charge de la collecte des appareils électriques usagés, a annoncé aujourd'hui les résultats de la première édition Recupel on Tour. Pour collecter des appareils électriques usagés, Recupel a collaboré avec des intercommunales de gestion des déchets et des Centres de Réutilisation En 2013, Recupel a organisé 39 actions qui ont permis de récolter 122.905 kg d'appareils électriques usagés. 34.994 kg d'appareils réutilisables ont été répartis dans des centres de Réutilisation. Les 87.911 kilos d'appareils usagés restants ont été traités et recyclés par Recupel.

L'initiative Recupel on Tour s'inscrit dans la perspective de la collecte et du recyclage des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques). Avec l'arrivée d'une nouvelle directive européenne qui fixe de nouveaux objectifs pour la collecte et le recyclage, Recupel lance de nouvelles initiatives pour permettre aux consommateurs de se débarrasser plus facilement d'appareils électriques usagés. En dépit de ses efforts, Recupel constate chaque année que de tels appareils se retrouvent parmi les déchets ménagers plutôt que d'être apportés au parc à conteneurs ou ramenés chez le revendeur.

“Nous sommes très satisfaits des bons résultats de l'initiative Recupel on Tour”, déclare Peter Sabbe, directeur général de Recupel. «Nous avons récolté 796 mètres cubes de vieux appareils électriques. Ce sont 16.067 appareils dont on retire alors très soigneusement toutes les substances nocives avant de recycler les coûteuses matières premières. Le grand succès de ce premier Recupel on Tour est également dû à l'étroite collaboration avec les intercommunales de gestion des déchets et les centres de réutilisation. Sur base des résultats de cette première édition, nous préparons déjà un deuxième Recupel on Tour pour le début de 2014.”

Avec 12 kg de vieux appareils électriques par habitant récoltés en 2012, notre pays atteint l'un des meilleurs scores au monde. Recupel note cependant l'existence d'un potentiel de croissance, surtout dans les petits appareils électriques: de vieilles calculatrices, des lecteurs MP3 ou des téléphones mobiles trainent encore souvent dans des tiroirs ou atterrissent directement dans le sac à ordures. Cette constatation donne le coup d'envoi de Recupel on Tour avec deux grands objectifs pour Recupel: collecter de vieux appareils et sensibiliser les consommateurs.

Pour plus d'information quant à Recupel on Tour et DEEE, veuillez surfer sur www.recupel.be/actiondecollecte

À propos des DEEE et de Recupel



Communiqué de presse

Depuis 2011, Recupel fait en sorte que les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) soient collectés et traités dans toute la Belgique. Ces activités sont financées par la cotisation Recupel payée par le consommateur à l'achat d'un nouvel appareil. Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) sont des déchets dangereux et donc soumis à une réglementation spécifique. Ces déchets doivent être collectés et traités de façon transparente, durable et efficace, conformément à la législation sur les déchets. Le consommateur paie une cotisation Recupel à chaque achat d'un nouvel appareil domestique. Cette cotisation garantit que les appareils usagés récupérés via le secteur de la distribution et les parcs à conteneurs, sont collectés et traités d'une manière appropriée. Plus d'infos à l'adresse ci-contre: www.recupel.be

Pour plus d'informations (merci de ne pas publier)

MindShake PR

Erik Lenaers

T: 02 478 18 44

M: 0485 96 00 63

@: erik@mindshake.biz